

BPA TRAVAUX DE LA PRODUCTION ANIMALE

ALTERNANCE

LA FORMATION

Les principales activités confiées à un titulaire du Brevet Professionnel Agricole en Travaux de la production animale sont les suivantes :

- Il prépare son travail dans le cadre des consignes reçues, en intégrant le respect de la sécurité et de l'environnement.
- Il participe ou effectue seul des travaux liés aux productions animales.
- Il peut mettre en œuvre des techniques et des opérations liées aux productions végétales
- Il participe ou réalise seul des travaux d'aménagement et d'entretien sur l'exploitation.
- Il peut être amené à participer ou réaliser seul la préparation à la vente et ou la transformation d'un produit d'élevage.
- Il peut contribuer à la vente des produits de l'exploitation sur la ferme ou à l'extérieur



MODALITÉS

DURÉE DE FORMATION

2 ans

ÉVALUATION

Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est délivré dès lors que les 10 UC qui le constituent sont obtenues.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir signé un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

PROGRAMME

FORMATION PRATIQUE

Options communes à toutes les spécialités

- Connaissances scientifiques et techniques relatives au vivant et au comportement animal
- Connaissances relatives aux agroéquipements et aux installations des exploitations d'élevage

3 spécialités :

- UC Elevage des ruminants
- UC Polyculture Elevage
- UC Elevage de porcs ou de volaille

- Alimentation des animaux et l'utilisation des surfaces fourragères de l'exploitation
- Reproduction et les soins au troupeau
- Travaux culturaux et à l'utilisation des surfaces fourragères
- Entretien et les réparations courantes des matériels, bâtiments et installations

FORMATION THÉORIQUE

- traitement de l'information et à la communication dans la vie professionnelle et sociale
- connaissances relatives aux domaines civique, social et économique
- pratiques professionnelles respectueuses de l'environnement et de la santé humaine dans une perspective de développement durable

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire de ce BPA exerce son activité dans une exploitation agricole dont il est salarié, dans plusieurs exploitations regroupées au sein d'un groupement d'employeurs, dans le cadre d'une CUMA ou d'un service de remplacement, en prestation de service pour le compte d'une ETA (entreprise de travaux agricoles).